

23 juin 2026		PRÉSENTATION DU TRAVAIL DE PROJET	
Salle B 109 CPNE-AA Rue Jardinière 68 2300 La Chaux-de-Fonds		LES CANDIDAT-E-S DOIVENT DÉPOSER LEUR TRAVAIL DE PROJET	Expert-e-s : à 07h30 : <ul style="list-style-type: none">• Emma GROSU• Gary SANDOZ
Présentation	Questions des expert-e-s	N° candidat-e-s	
08h00 – 08h30	08h30 – 09h00	NE.22.1914	
09h10 – 09h40	09h40 – 10h10	NE.22.1915	
10h20 – 10h50	10h50 – 11h20	NE.21.1015	
11h30 – 12h00	12h00 – 12h30	NE.22.1918	
Pause			
13h20 – 13h50	13h50 – 14h20	NE.22.1114	
14h30 – 15h00	15h00 – 15h30	NE.22.1119	
15h40 – 16h10	16h10 – 16h40	NE.22.1929	
16h50 – 17h20	17h20 – 17h50	NE.22.1115	

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Le-la candidat-e sera informé-e de la réussite ou éventuellement de l'échec de ses examens par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

La liste des candidat-e-s neuchâtelois-es ayant réussi leur examen peut être consultée en tout temps sur le site www.ne.ch/examens

La décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée au-à la candidat-e.

CEREMONIE DE REMISE DE TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment – Alimentation

Annexes

- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidat-e-s
- aux expert-e-s et aux membres de la CEFA
- au CPNE-AA